

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01119
Numéro SIREN : 305 319 477
Nom ou dénomination : CHARIER

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2021 sous le numéro de dépôt 22650



CHARIER

2 bis rue des Meuniers
44220 COUÉRON

SIREN 305 319 477 - R.C.S. de Nantes

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

Comptes sociaux

31/12/2020

Deposé au Greffe
le 29 SEP 2021
sous le N° 22650
RCS N° 20181119

BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF (en milliers d'euros)	2019 NET	2020 NET
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles		
Montant brut	1 970	1 931
Amortissements et Provisions	<u>1 928</u>	<u>1 836</u>
Montant net	42	95
Immobilisations corporelles		
Montant brut	1 521	1 465
Amortissements	<u>989</u>	<u>765</u>
Montant net	532	700
Immobilisations financières		
Montant brut (1)	60 213	61 290
Provisions	<u>6 361</u>	<u>6 361</u>
Montant net	53 852	54 929
SOUS -TOTAL	54 426	55 724
ACTIF CIRCULANT		
Matières premières, approvisionnements		84
Avances et acomptes versés	57	21
Créances clients et comptes rattachés		
Montant brut	1 511	5 207
Provisions	<u>278</u>	<u>263</u>
Montant net	1 233	4 944
Autres créances	43 920	13 911
Valeurs mobilières de placement	500	
Disponibilités	4 090	33 435
Charges constatées d'avance	352	357
SOUS-TOTAL	50 152	52 753
TOTAL ACTIF	104 579	108 477

(1) Dont dépôts de garantie

BILAN (en milliers d'euros)

PASSIF (en milliers d'euros)	2019	2020
Capital social individuel	6 729	6 744
Primes d'émission, de fusion et d'apport	986	986
Réserve légale	672	673
Réserves réglementées		
Autres réserves	57 022	58 226
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 033	1 608
Subventions d'investissement		
SOUS -TOTAL	67 442	68 236
Provisions pour risques	195	24
Provisions pour charges	7 142	7 373
SOUS -TOTAL	7 337	7 397
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 539	19 560
Emprunts et dettes financières divers	2 690	8 486
Avances et Acomptes reçus	1 047	424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730	1 255
Dettes fiscales et sociales	2 457	3 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	231	35
Autres dettes	105	1
Produits constatés d'avance		
SOUS -TOTAL	29 800	32 844
TOTAL PASSIF	104 579	108 477

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	2019	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffres d'Affaires nets	11 168	22 638
Production immobilisée		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	348	292
Autres produits		
TOTAL	11 516	22 930
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières	116	12
Autres achats et charges externes	4 430	16 025
Impôts, taxes et versements assimilés	337	272
Salaires et traitements	5 142	5 005
Charges sociales	2 289	2 329
Autres charges	307	283
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Aux amortissements sur immobilisations	94	189
Aux provisions	139	441
TOTAL	12 854	24 556
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 336	-1 626
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué	778	495
Pertes supportées	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers et participations	2 570	3 036
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	47	47
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL	2 617	3 084
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	66	44
Intérêts et charges assimilés	332	305
TOTAL	397	349
RÉSULTAT FINANCIER	2 219	2 735
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 660	1 604
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	38	100
Sur opérations en capital	3	
Reprises sur provision	547	396
TOTAL	587	496
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	204	186
Sur opérations en capital	1	
Dotations aux provisions	1 040	49
TOTAL	1 245	235
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-658	261
Participation des salariés	30	59
Impôt sur les bénéfices	-1 061	198
TOTAL DES PRODUITS	15 498	27 005
TOTAL DES CHARGES	13 465	25 397
BÉNÉFICE	2 033	1 608

FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	2019	2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Marge brute autofinancement	2 634	1 843
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	4 542	-2 618
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 176	-775
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-502	-411
Cessions d'immobilisations	3	
Acquisitions d'immobilisations financières		-95
Acquisitions d'immobilisations financières dans le cadre d'une augmentation de capital		-1 018
Variation dettes et créances immobilières	195	-159
Trésorerie nette affectée aux acquisitions de filiales		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTÉ AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-304	-1 683
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	-750	-814
Emprunts nouveaux de l'exercice	9 771	
Remboursements d'emprunts antérieurs	-7 846	-4 803
Subventions d'investissement		
Fusion		
Variation comptes courants filiales	-12 460	35 096
Variation des dettes diverses	8	6
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-11 278	29 485
VARIATION DE TRESORERIE	-4 405	27 027
TRESORERIE A L'OUVERTURE	8 955	4 550
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 550	31 577



ANNEXE

FAITS MAJEURS

Les actionnaires ont, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2020, décidé d'étendre l'objet social de la Société pour y inclure *toutes prestations de recrutement et de conseil en ressources humaines, telles que notamment les prestations en gestion de carrières, d'intégration, de relations avec des écoles et des centres de formation, la communication en matière de ressources humaines* » et de ratifier le transfert de siège social, décidé par le Conseil de surveillance du 6 mars 2020, de Montoir-de-Bretagne (44550) 87-89 rue Louis Pasteur à Couëron (44220) 2 bis rue des Meuniers, avec effet au 16 mars 2020.

Le Directoire a procédé, le 20 juin 2020 à une augmentation de capital d'un montant de 14.335 €, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 235 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 61 € chacune.

Compte tenu de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19 affectant la communauté nationale et internationale depuis le mois de mars 2020, les effets de la sous activité de la Société et les coûts relatifs aux équipements de protection des salariés ont été maîtrisés et n'ont pas remis en cause la continuité d'exploitation de l'entreprise

La sous-activité ou l'absence d'activité économique subie durant toute la période de gestion de cette crise ainsi que les coûts engendrés par les mesures gouvernementales prises pour limiter la propagation dudit virus ont impacté le résultat d'exploitation et le bilan de la Société sur l'année 2020 de la manière suivante :

- En raison du recours au chômage partiel, le montant des indemnités se sont élevées à 43 K€ ;
- En raison des charges supplémentaires liées à la protection des salariés (masques, gel hydroalcoolique, équipements), à hauteur de 55 K€
- La Société a également eu recours au décalage de ses remboursements d'emprunt à hauteur de 2.125 K€. »

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

1.2 Principes comptables retenus

1.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le poste « concessions, brevets et droits similaires » constitué de logiciels informatiques amortis linéairement sur une durée de 1 ou 5 ans

■ Evènements postérieurs à la clôture

Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, les évènements suivants sont intervenus :

- Création de la société CHARIER DEVELOPPEMENT, filiale à 100% de la Société ;
- Acquisition par la Société de 5 actions de la société STFMO, filiale de la Société, auprès de Monsieur BEAUDOUIN, avec effet au 10 février 2021.

■ Evolution prévisible :

L'évolution de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19 est susceptible d'impacter de nouveau le résultat d'exploitation de la Société sur l'année 2021 en fonction des mesures gouvernementales qui pourraient être prises et qui impliqueraient une sous-activité ou une absence d'activité économique de la Société.

La Société est attentive à l'évolution de la crise sanitaire et adapte en fonction de cette évolution ses protocoles sanitaires internes. Elle privilégie la poursuite de l'activité tout en mettant à la disposition de son personnel des matériels de protection adaptés leur permettant de travailler en toute sécurité et d'éviter la propagation du virus.

Depuis le début de l'année 2021, la Société n'a eu recours ni au chômage partiel, ni au décalage de ses remboursements d'emprunt mais a constaté des charges supplémentaires liées à l'achat de matériels de protection contre le coronavirus COVID-19.

continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, indépendance des exercices, en application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable : NEANT

Dérogation : NEANT

Pour tenir compte de la réglementation européenne (4^e directive) et de l'avis de la commission des opérations de bourse, le fonds de commerce a fait l'objet d'un plan d'amortissement sur 5 ans ; acquis pour 7 622 €, il est complètement amorti au 31 décembre 2020

1.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

1.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ou titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition. Cette valeur actuelle est basée sur la méthode des Cash-Flow futurs envisagés sur une période de 5 ans pour l'entité considérée, et actualisée sur la base du taux du marché financier à 10 ans augmenté d'un coefficient de risque adapté au secteur d'activité de cette entité.

Durée d'amortissement (en année)	Neuf	Occasion
Constructions	20	
Inst. générale, agenc, aménagement, divers	5	3
Matériel de transport	5	3
Matériel de bureau et informatique	4	3
Mobilier de bureau	6 2/3	3

Dotations dépréciation titres de participation : Néant

Reprises dépréciation mali technique : Néant

Reprises dépréciation titres de participation : Néant

Les dépôts et cautionnements figurant dans le poste Autres Immobilisations Financières ont été évalués à leur valeur nominale.

1.3 Stocks et travaux en cours

Stocks de produits achetés : 84 073€
Stocks fabriqués par l'entreprise : Néant

1.4 Charges à répartir

Néant

1.5 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas : elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

1.6 Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.7 Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan comptable Général, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultations des experts et conseils de l'entreprise.

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

2.1 État de l'actif immobilisé

Rubriques (en euros)	Valeur brute au 31/12/2020	Amortissements au 31/12/2020	Dépréciations au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	1 931 058	1 835 913		95 145
Immobilisations corporelles	1 465 296	765 036		700 260
Immobilisations financières	61 290 049		6 361 196	54 928 853
TOTAL	64 686 404	2 600 949	6 361 196	55 724 259

Immobilisations incorporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2020	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2020
Frais d'établissement					
Autres immobilisations inc.	1 970 045		71 889	110 876	1 931 058
Total	1 970 045		71 889	110 876	1 931 058

Immobilisations corporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2020	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2020
Terrain	1 484				1 484
Installation technique, matériel et outillage	50 979		25 995		76 974
Inst. générale, agenc., divers	153 420		42 904	15 404	180 920
Matériel de transport	68 756		10 000	5 900	72 856
Mat. de bureau, info et mobilier	916 223		590 762	373 923	1 133 062
Immobilisations en cours	330 476	-330 476			
Total	1 521 337	-330 476	669 661	395 227	1 465 296

Immobilisations financières

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2020	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2020
Titres de participation	59 949 940		(1) 1 113 450		61 063 390
Autres titres immobilisés	159		(2) 75 000		75 159
Autres immobilisations financières (dépôts garanties)	263 214		3 093	(3) 114 806	151 500
Total	60 213 313		1 191 543	114 806	61 290 049

(1) Augmentation capital CHARIER TP (1 017 713€), Acquisition titres CHARIER TP SUD (89 211€) et COFIPME (6 526€)

(2) Fonds commun de placement

(3) Remboursement fonds garantie sur emprunt

2.2 État des amortissements et provisions

Les variations de l'état des amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913
Immobilisations corporelles	989 350		170 281	394 596	765 036
Immobilisations financières	6 361 196				6 361 196
Total	9 278 248		189 369	505 472	8 962 145

Amortissements et provisions incorporels

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2020
Frais établissement	0				0
Autres immo. incorporelles	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913
Total Amortissements	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913
Autres immo. incorporelles	0				0
Total Provisions	0				0
Total	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913

Amortissements corporels

Rubriques (en euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements cumulés au 31/12/2020
Terrains					
Constructions sur sol propres					
Inst. générales, agct constructions					
Inst. technique, matériel et outillage	42 793		7 804		50 598
Inst. générales, agct divers	102 713		12 910	15 404	100 219
Matériel de transport	66 498		4 295	5 900	64 893
Matériel de bureau, info et mobilier	777 345		145 272	373 292	549 326
Total	989 350		170 281	394 596	765 036

2.3. Etat des dépréciations financières

Rubriques (en euros)	Dépréciations cumulées au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciations cumulées au 31/12/2020
Titres de participation	6 361 196				6 361 196
Total	6 361 196				6 361 196

2.4 Immobilisations financées par crédit-bail :

Néant

2.5 Biens pris en location dans le cadre de contrats longue durée

Néant

2.6. Renseignements concernant les filiales

2.6.1 Renseignements concernant les filiales dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

Sociétés ou Groupes de sociétés	Capital	Cap. propres après résultats exercice	Quote-part capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts avancés consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dernier exercice			Observations
				brute	nette			Production H T	Résultats ben. ou perte	Dividendes encaissés	
Sociétés contrôlées à + de 50 %											
CHARIER T.P	1 453 900	2 771 762	100 %	11 534 114	5 185 114			126 529 067	1 279 600		
CHARIER CARRIÈRES ET MATERIAUX	4 209 000	25 162 497	100 %	2 567 162	2 567 162	6 025 000		42 998 611	3 662 958	1 987 164	
ATLANTIQUE ÉMULSIONS	7 622	38 815	50 %	3 811	3 811	503 696		283 034	13 143	5 750	Consolidé avec Sté en participation
SEMCLAR	48 000	324 922	51 %	247 730	247 730	413 006		3 574 665	227 766	61 200	Consolidé avec Sté en participation
SCI LA PRAIRIE DE SEINE	991 250	994 617	100 %	991 235	991 235			/	3 169		
SNC CELIPAN	176 000	1 774 718	99 %	174 240	174 240	369 000		/	706 063		
CHARIER TP SUD	4 936 752	15 382 130	95 %	20 226 332	20 226 332	219 000		72 548 781	1 641 006	494 539	
CHARIER GC	200 000	2 593 381	100 %	14 331 870	14 331 870			31 339 520	571 458		
TECHNI-ROUTE	40 000	132 681	100 %	426 861	426 861	382 000		10 075	-3 507	168 075	
SCI DES PIÈCES	3 048	543	80 %	12 196	0	115 183		90	-2 505		
MEILLERAIE ENROBÉS	50 000	377 351	74 %	37 000	37 000			2 986 608	111 502		
HERCYNIA	10 000	278 775	100 %	10 000	10 000			1 129 943	68 540		
SI LOUETTE	48 800	44 055	100 %	10 000	10 000	160 965		31 169	579		

2.6.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication.

sociétés	Valeur titres Brute	Valeur titres Nette	Prêt consenti	Cautions avals	CA HT	Dividendes encaissés
STFMO	4 905	4 905			5 851 347	
SAREMER	1 063	1 063			5 012 303	
CHARIER ENVIRONNEMENT	16	16	752 994		30 497	
SCI CHARIER TP ENVIRONNEMENT	20	20	241 000		7 012	
SCI DE BREHET	1 525	1 525			32 557	143
SCI CLARTIMO	2 287	2 287			84 324	254
SCI NOUVELLE PASTEUR	15	15	586 000		766 923	
COFIPME	106 526	106 526	2 500			

2.7 État des échéances des créances et des dettes

2.7.1. État des créances

	Total	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 500		1 500
Autres immobilisations financières (1)	150 000		150 000
Avances et acomptes versés sur commande	21 385	21 385	
Clients douteux	469		469
Autres créances clients	5 206 809	5 206 809	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	1 655 626	1 655 626	
Taxe sur la valeur ajoutée	93 078	93 078	
Autres impôts et taxes			
Groupe et Associés	12 055 763	12 055 763	
Débiteurs divers	103 706	103 706	
Charges constatées d'avance	357 280	357 280	
Total	19 648 616	19 496 647	151 969

(1) Fonds de garantie sur emprunt

2.7.2. État des dettes

	Total	À 1 an au plus	Entre + 1 an et - 5 ans	À plus de 5 ans
Découvert bancaire	1 858 043	1 858 043		
Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit	17 701 703	4 280 081	13 197 530	224 092
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commande	423 892	423 892		
Fournisseurs comptes rattachés	1 255 193	1 255 193		
Personnel comptes rattachés	1 034 485	1 034 485		
SS et autres comptes sociaux	862 212	862 212		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	998 029	998 029		
Autres impôts taxes et assimilés	188 255	188 255		
Dettes/immob. comptes rattachés	34 900	34 900		
Groupe et Associés	8 486 176	8 486 176		
Autres dettes	944	944		
Produits constatés d'avance				
Total	32 843 832	19 422 210	13 197 530	224 092

■ Emprunts auprès des établissements de crédits K€ :

Solde en début d'exercice	22 493
Nouveaux emprunts	0
Remboursement de l'exercice	-4 803
Solde en fin d'exercice	17 689

2.7.3. Compte de régularisation

Les charges à payer se décomposent ainsi :

Fournisseurs et comptes rattachés	218 730
Clients et dettes rattachées	0
Dettes fiscales et sociales	1 160 647
Intérêts courus à payer	25 958
Divers	0
Total : 1 405 335	

Les charges constatées d'avance se décomposent en :

Charges d'exploitation	357 280
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total : 357 280	

Les produits à recevoir s'élevant à 40 888 correspondent à :

Avoir fournisseur à recevoir	40 888
Remboursement assurance	0
Régularisation CVAE et autres impôts	0
Remboursement salaires & charges	0
Autres	0
Total : 40 888	

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 €.

2.8 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.9 Capital Social

Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale
Actions/Parts Sociales composant le capital <i>au début de l'exercice</i>	110 315	61
Actions/Parts Sociale composant le capital <i>en fin d'exercice</i>	110 550	61

2.9 1. Tableau des variations des capitaux propres

En euros	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres variations	Augmentation de capital	Réduction de capital	Capitaux propres à la clôture
Capital Social	6 729 215				14 335		6 743 550
Prime d'émission de fusion d'apport	986 086						986 086
Réserve légale	672 214	708					672 922
Primes d'apport							
Autres réserves	57 021 694	1 218 463			-14 335		58 225 822
Report à nouveau débiteur							
Résultat N			1 607 651				1 607 651
Résultat N-1	2 032 819	-2 032 819					
Dividendes		813 648					
Subvention d'investissement							
Capitaux propres	67 442 028						68 236 030

2.10 État des provisions

	Montant au début de l'exercice	Fusion	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges sociaux	195 000			24 000	195 000			24 000
Retraite et médaille du travail	815 541			160 715	126 394			849 862
Impôt stés/stés déficitaires	6 269 129			48 621	199 972			6 117 778
Prov pour charges sociales et fiscale	57 647			48 085				105 731
Autres prov pour risques et charges				300 000				300 000
Prov pour risques et charges	7 337 317			581 420	521 366			7 397 371
Prov dépréciation autres immo financières								
Prov dépréciation Titres participation	6 361 196							6 361 196
Prov créances douteuses	277 710				14 310			263 400
Provision dépréciation Compte courant								
Prov pour dépréc	6 638 906				14 310			6 624 596
Total	13 976 223			581 420	535 676			14 021 967

	Charges	Produits
Compte de résultat d'exploitation	488 747	140 062
Compte de résultat financier	44 053	
Compte de résultat exceptionnel	48 621	395 614
Total	581 420	535 676

2 10.1. Provisions d'un montant individuellement significatif : Néant

2 10.2. Passifs éventuels : Néant

2 10.3. Absence d'évaluation fiable du montant de l'obligation : Néant

Les impacts liés à l'actualisation des provisions retraite et médaille du travail sont comptabilisés en résultat financier.

2.1 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société CHARIER AVENIR établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels sont intégrés. Conformément à l'option prise, la société est soumise au régime fiscal des groupes de sociétés.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice peut s'analyser ainsi :

Travaux :	10 668 179
Redevances et prestations :	9 855 529
Autres refacturations :	2 113 875

3.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Les ventes ont été réalisées sur les marchés géographiques suivants :

France	22 637 583
--------	------------

3.3 Transferts de charges

Ils se décomposent ainsi	152 118
Remboursement sur Frais de Personnel	125 934
Remboursement Assurances	459
Remboursement Formation	25 725

3.4 Opérations en commun

Résultats 2020 des Sociétés en Participation	495 151
--	---------

3.5 Résultat exceptionnel

Produits :

Contrôle fiscal	687
Reprise Impôt Société	199 972
Reprise prov. exceptionnelle	295 133
Total	495 792

Charges :

Indemnité politique commerciale	186 003
Provision pour Impôt Société	48 621
Dot. amortis. except. sur immobilisation	632
Total	235 256

3.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	1 604 290		1 604 290
Résultat exceptionnel	260 536		260 536
Intéressement	-58 883		-58 883
Incidence intégration		255 364	-255 364
Crédit impôt CIR - Mécénat		-57 071	57 071
	1 805 943	198 293	1 607 651

Régime fiscal d'intégration :

La société est mère d'un groupe intégré fiscalement.

Chaque société du groupe comptabilise l'impôt, calculé comme si elle n'avait jamais fait partie du groupe.

La société constate le produit ou la charge d'IS relevant du régime d'intégration fiscale.

	Base	IS Théorique	IS Comptabilisé
Résultat Fiscal individuel	-321 804		-90 105
Neutralisation des éléments intragroupes liée aux cessions d'immobilisations	32 665		10 126
ajustement IS taux 28% et 33,33% RF > à 500K€			217 175
Correct. intégration frais/divid.	-107 045		-33 184
Déficits des filiales-Impôt à reverser	540 542		151 352
Résultat Fiscal	144 358	40 420	255 364
Déficit imputé			
Crédit d'impôt CIR + Mécénat			-57 071
Solde IS lié à l'Intégration après imputation du Crédit d'Impôt			198 293

Le taux d'imposition est de 28%.

3.7 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.8 Effectifs

Les effectifs moyens se répartissent de la façon suivante :

Cadres	43,66
Agents de Maîtrise et Techniciens	
Employés	22,13
Ouvriers	
Apprentis/Contrat Pro	6,15
Total	71,94

4. AUTRES

4.1 Engagements financiers

■ Engagements donnés :

Effets escomptés non échus	Néant
Cautions bancaires / chantiers Travaux Publics	3 672 107
Garanties financières sur carrières	4 397 630
Cautions données en garantie de financements bancaires	5 254 830

■ Engagements reçus : Néant

■ Autres engagements : Néant

■ Engagements en matière de retraite

En application de la convention collective en vigueur, l'entreprise est tenue de verser une indemnité aux salariés cadres, agents de maîtrise et employés partant en retraite.

Ces engagements sont évalués à la clôture de l'exercice à 815 699 €. Ils ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

O Dotation exploitation	115 666 €
O Dotation financière.....	42 881 €
O Reprise exploitation	122 073€

Suite à la LFSSS pour 2009, l'entreprise a abandonné la stratégie de mise à la retraite par l'employeur et a opté pour l'option de départ volontaire du salarié. Les charges patronales sont désormais provisionnées.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, pondérée d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Elle s'appuie sur la législation sociale, l'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, leur rémunération actuelle. Elle doit aussi s'appuyer sur la nécessité d'intégrer dans le calcul des engagements de retraite le nombre de trimestres validés par chaque salarié avant son entrée dans l'entreprise.

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les paramètres suivants :

- Table convention collective de l'entreprise : FNTF
- Age de départ : 60-67 ans (en fonction de la date de naissance)
- Rémunération actuelle du salarié
- Table profil de carrière : 1 %
- Table taux de rendement : 0.34% (2019 : IBOXX 0.77 %)
- Table d'inflation : 0
- Table turnover : fort
- Table de mortalité : INSEE 2019
- Taux de charges patronales : 49 %

■ Engagements : médailles du travail

Ces engagements ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice à 34 163 €.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

O Dotation exploitation	996 €
O Dotation financière.....	1 172€
O Reprise exploitation	4 321€

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les mêmes paramètres que ceux appliqués en matière de retraite.

4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Rapport des Commissaires Aux Comptes



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 NANTES Cedex 3
France



HLP Audit
3 Chemin du Pressoir Chénaie
44100 Nantes
France

Charier S.A.S.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2020
Charier S.A.S.
2 bis Rue des Meuniers - 44220 Couëron
Ce rapport contient 19 pages
Référence : SB-212-11



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 NANTES Cedex 3
France



HLP Audit
3 Chemin du Pressoir Chênaie
44100 Nantes
France

Charier S.A.S.

Siège social : 2 bis Rue des Meuniers - 44220 Couëron
Capital social : € 6 743 550

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Charier S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Charier S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables importantes

Les titres de participation, dont le montant brut de 61 063 K€ et la dépréciation de 6 361 K€ apparaissant respectivement en notes 2.1 et 2.3 de l'annexe, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « 1.2.3. Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Nantes, le 7 avril 2021
KPMG S.A.



Stéphane Baron
Commissaire aux comptes

Nantes, le 7 avril 2021
HLP Audit



Estelle Le Bihan
Associée

CHARIER

Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance au Capital de 6.511.323 €

Siège social : 2 bis rue des Meuniers - 44220 COUËRON

SIREN 305 319 477 - R.C.S. de NANTES



EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT



EXTRAIT
CERTIFIÉ CONFORME



TROISIÈME RÉSOLUTION ORDINAIRE - AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'assemblée générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice l'exercice comme suit :

- Le bénéfice de l'exercice, soit 1.607.651,10 €
est affecté
 - au compte « Réserve légale », soit la somme de 1.433,50 €
 - au compte « autres réserves, soit la somme de 600.212,60 €
 - le solde, soit 1.006.005,00 €
distribué aux actionnaires titulaires de 110 550 actions ordinaires, à titre de dividende.

Le dividende à répartir, au titre de l'exercice, est ainsi fixé à 9,10 € par action et sera mis en paiement à compter de la date de l'assemblée.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques, au Prélèvement forfaitaire unique de 30 %, sauf option au barème progressif de l'impôt sur le revenu avec bénéfice de la réfaction de 40%.

Les actionnaires reconnaissent en outre qu'il leur a été rappelé qu'au cours des 3 exercices précédents le montant global des revenus distribués, éligibles ou non à l'abattement, a été le suivant :

EXERCICE CLOS LE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %	TOTAL
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES		
31 décembre 2017	87.093,60 €		1.364.906,40 €	1.452.000,00 €
31 décembre 2018	46.287,57 €		704.167,62 €	750.455,19 €
31 décembre 2019		39.456,96 €	774.191,04 €	813.648,00 €

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée dans son intégralité par l'assemblée générale mixte du 7 mai 2021.



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 NANTES Cedex 3
France



HLP Audit
3 Chemin du Pressoir Chênaie
44100 Nantes
France

Charier S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
Charier S.A.S.
2 bis Rue des Meuniers - 44220 Couëron
Ce rapport contient 19 pages
Référence : SB-212-11



KPMG S.A.
7 boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 NANTES Cedex 3
France



HLP Audit
3 Chemin du Pressoir Chênaie
44100 Nantes
France

Charier S.A.S.

Siège social : 2 bis Rue des Meuniers - 44220 Couëron
Capital social : € 6 743 550

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Charier S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Charier S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables importantes

Les titres de participation, dont le montant brut de 61 063 K€ et la dépréciation de 6 361 K€ apparaissant respectivement en notes 2.1 et 2.3 de l'annexe, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « 1.2.3. Immobilisations financières » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Nantes, le 7 avril 2021
KPMG S.A.



Stéphane Baron
Commissaire aux comptes

Nantes, le 7 avril 2021
HLP Audit



Estelle Le Bihan
Associée

BILAN (en milliers d'euros)

ACTIF (en milliers d'euros)	2019 NET	2020 NET
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles		
Montant brut	1 970	1 931
Amortissements et Provisions	<u>1 928</u>	<u>1 836</u>
Montant net	42	95
Immobilisations corporelles		
Montant brut	1 521	1 465
Amortissements	<u>989</u>	<u>765</u>
Montant net	532	700
Immobilisations financières		
Montant brut (1)	60 213	61 290
Provisions	<u>6 361</u>	<u>6 361</u>
Montant net	53 852	54 929
SOUS -TOTAL	54 426	55 724
ACTIF CIRCULANT		
Matières premières, approvisionnements		84
Avances et acomptes versés	57	21
Créances clients et comptes rattachés		
Montant brut	1 511	5 207
Provisions	<u>278</u>	<u>263</u>
Montant net	1 233	4 944
Autres créances	43 920	13 911
Valeurs mobilières de placement	500	
Disponibilités	4 090	33 435
Charges constatées d'avance	352	357
SOUS-TOTAL	50 152	52 753
TOTAL ACTIF	104 579	108 477

(1) Dont dépôts de garantie

BILAN (en milliers d'euros)

PASSIF (en milliers d'euros)	2019	2020
Capital social individuel	6 729	6 744
Primes d'émission, de fusion et d'apport	986	986
Réserve légale	672	673
Réserves réglementées		
Autres réserves	57 022	58 226
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 033	1 608
Subventions d'investissement		
SOUS -TOTAL	67 442	68 236
Provisions pour risques	195	24
Provisions pour charges	7 142	7 373
SOUS -TOTAL	7 337	7 397
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 539	19 560
Emprunts et dettes financières divers	2 690	8 486
Avances et Acomptes reçus	1 047	424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730	1 255
Dettes fiscales et sociales	2 457	3 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	231	35
Autres dettes	105	1
Produits constatés d'avance		
SOUS -TOTAL	29 800	32 844
TOTAL PASSIF	104 579	108 477

COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros	2019	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffres d'Affaires nets	11 168	22 638
Production immobilisée		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	348	292
Autres produits		
TOTAL	11 516	22 930
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières	116	12
Autres achats et charges externes	4 430	16 025
Impôts, taxes et versements assimilés	337	272
Salaires et traitements	5 142	5 005
Charges sociales	2 289	2 329
Autres charges	307	283
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Aux amortissements sur immobilisations	94	189
Aux provisions	139	441
TOTAL	12 854	24 556
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 336	-1 626
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué	778	495
Pertes supportées	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers et participations	2 570	3 036
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	47	47
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL	2 617	3 084
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	66	44
Intérêts et charges assimilés	332	305
TOTAL	397	349
RÉSULTAT FINANCIER	2 219	2 735
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 660	1 604
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	38	100
Sur opérations en capital	3	
Reprises sur provision	547	396
TOTAL	587	496
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	204	186
Sur opérations en capital	1	
Dotations aux provisions	1 040	49
TOTAL	1 245	235
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-658	261
Participation des salariés	30	59
Impôt sur les bénéfices	-1 061	198
TOTAL DES PRODUITS	15 498	27 005
TOTAL DES CHARGES	13 465	25 397
BENEFICE	2 033	1 608

FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	2019	2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Marge brute autofinancement	2 634	1 843
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	4 542	-2 618
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 176	-775
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-502	-411
Cessions d'immobilisations	3	
Acquisitions d'immobilisations financières		-95
Acquisitions d'immobilisations financières dans le cadre d'une augmentation de capital		-1 018
Variation dettes et créances immobilières	195	-159
Trésorerie nette affectée aux acquisitions de filiales		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTÉ AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-304	-1 683
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires	-750	-814
Emprunts nouveaux de l'exercice	9 771	
Remboursements d'emprunts antérieurs	-7 846	-4 803
Subventions d'investissement		
Fusion		
Variation comptes courants filiales	-12 460	35 096
Variation des dettes diverses	8	6
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	-11 278	29 485
VARIATION DE TRESORERIE	-4 405	27 027
TRESORERIE A L'OUVERTURE	8 955	4 550
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 550	31 577

FAITS MAJEURS

Les actionnaires ont, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2020, décidé d'étendre l'objet social de la Société pour y inclure *toutes prestations de recrutement et de conseil en ressources humaines, telles que notamment les prestations en gestion de carrières, d'intégration, de relations avec des écoles et des centres de formation, la communication en matière de ressources humaines* » et de ratifier le transfert de siège social, décidé par le Conseil de surveillance du 6 mars 2020, de Montoir-de-Bretagne (44550) 87-89 rue Louis Pasteur à Couëron (44220) 2 bis rue des Meuniers, avec effet au 16 mars 2020.

Le Directoire a procédé, le 20 juin 2020 à une augmentation de capital d'un montant de 14.335 €, par prélèvement et imputation de pareille somme sur les réserves disponibles de la Société et par création et émission de 235 actions nouvelles ordinaires, d'une valeur nominale de 61 € chacune.

Compte tenu de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19 affectant la communauté nationale et internationale depuis le mois de mars 2020, les effets de la sous activité de la Société et les coûts relatifs aux équipements de protection des salariés ont été maîtrisés et n'ont pas remis en cause la continuité d'exploitation de l'entreprise

La sous-activité ou l'absence d'activité économique subie durant toute la période de gestion de cette crise ainsi que les coûts engendrés par les mesures gouvernementales prises pour limiter la propagation dudit virus ont impacté le résultat d'exploitation et le bilan de la Société sur l'année 2020 de la manière suivante :

- En raison du recours au chômage partiel, le montant des indemnités se sont élevées à 43 K€ ;
- En raison des charges supplémentaires liées à la protection des salariés (masques, gel hydroalcoolique, équipements), à hauteur de 55 K €
- La Société a également eu recours au décalage de ses remboursements d'emprunt à hauteur de 2.125 K€. »

1. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

1.2 Principes comptables retenus

1.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le poste « concessions, brevets et droits similaires » constitué de logiciels informatiques amortis linéairement sur une durée de 1 ou 5 ans

■ Evénements postérieurs à la clôture

Entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des comptes, les événements suivants sont intervenus :

- Création de la société CHARIER DEVELOPPEMENT, filiale à 100% de la Société ;
- Acquisition par la Société de 5 actions de la société STFMO, filiale de la Société, auprès de Monsieur BEAUDOUIN, avec effet au 10 février 2021.

■ Evolution prévisible :

L'évolution de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19 est susceptible d'impacter de nouveau le résultat d'exploitation de la Société sur l'année 2021 en fonction des mesures gouvernementales qui pourraient être prises et qui impliqueraient une sous-activité ou une absence d'activité économique de la Société.

La Société est attentive à l'évolution de la crise sanitaire et adapte en fonction de cette évolution ses protocoles sanitaires internes. Elle privilégie la poursuite de l'activité tout en mettant à la disposition de son personnel des matériels de protection adaptés leur permettant de travailler en toute sécurité et d'éviter la propagation du virus.

Depuis le début de l'année 2021, la Société n'a eu recours ni au chômage partiel, ni au décalage de ses remboursements d'emprunt mais a constaté des charges supplémentaires liées à l'achat de matériels de protection contre le coronavirus COVID-19.

continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, indépendance des exercices, en application des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable : NEANT

Dérogation : NEANT

Pour tenir compte de la réglementation européenne (4^e directive) et de l'avis de la commission des opérations de bourse, le fonds de commerce a fait l'objet d'un plan d'amortissement sur 5 ans ; acquis pour 7 622 €, il est complètement amorti au 31 décembre 2020

1.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire.

Ils sont considérés comme correspondant aux amortissements économiquement justifiés.

1.2.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ou titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition. Cette valeur actuelle est basée sur la méthode des Cash-Flow futurs envisagés sur une période de 5 ans pour l'entité considérée, et actualisée sur la base du taux du marché financier à 10 ans augmenté d'un coefficient de risque adapté au secteur d'activité de cette entité.

Durée d'amortissement (en année)	Neuf	Occasion
Constructions	20	
Inst. générale, agenc, aménagement, divers	5	3
Matériel de transport	5	3
Matériel de bureau et informatique	4	3
Mobilier de bureau	6 2/3	3

Dotations dépréciation titres de participation : Néant

Reprises dépréciation mali technique : Néant

Reprises dépréciation titres de participation : Néant

Les dépôts et cautionnements figurant dans le poste Autres Immobilisations Financières ont été évalués à leur valeur nominale.

1.3 Stocks et travaux en cours

Stocks de produits achetés : 84 073€
Stocks fabriqués par l'entreprise : Néant

1.4 Charges à répartir

Néant

1.5 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas : elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

1.6 Disponibilités et concours bancaires courants

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

1.7 Provisions pour risques et charges

Conformément aux dispositions du Plan comptable Général, les provisions pour risques et charges sont constituées de manière à prendre en compte les obligations de la société à l'égard de tiers, dont il est probable ou certain qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en tenant compte des informations disponibles et le cas échéant après consultations des experts et conseils de l'entreprise.

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

2.1 État de l'actif immobilisé

Rubriques (en euros)	Valeur brute au 31/12/2020	Amortissements au 31/12/2020	Dépréciations au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	1 931 058	1 835 913		95 145
Immobilisations corporelles	1 465 296	765 036		700 260
Immobilisations financières	61 290 049		6 361 196	54 928 853
TOTAL	64 686 404	2 600 949	6 361 196	55 724 259

Immobilisations incorporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2020	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2020
Frais d'établissement					
Autres immobilisations inc.	1 970 045		71 889	110 876	1 931 058
Total	1 970 045		71 889	110 876	1 931 058

Immobilisations corporelles

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2020	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2020
Terrain	1 484				1 484
Installation technique, matériel et outillage	50 979		25 995		76 974
Inst. générale, agenc., divers	153 420		42 904	15 404	180 920
Matériel de transport	68 756		10 000	5 900	72 856
Mat. de bureau, info et mobilier	916 223		590 762	373 923	1 133 062
Immobilisations en cours	330 476	-330 476			
Total	1 521 337	-330 476	669 661	395 227	1 465 296

Immobilisations financières

Rubriques (en euros)	Valeur Brute Au 01/01/2020	Reclassement	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute Au 31/12/2020
Titres de participation	59 949 940		(1) 1 113 450		61 063 390
Autres titres immobilisés	159		(2) 75 000		75 159
Autres immobilisations financières (dépôts garanties)	263 214		3 093	(3) 114 806	151 500
Total	60 213 313		1 191 543	114 806	61 290 049

(1) Augmentation capital CHARIER TP (1 017 713€), Acquisition titres CHARIER TP SUD (89 211€) et COFIPME (6 526€)

(2) Fonds commun de placement

(3) Remboursement fonds garantie sur emprunt

2.2 État des amortissements et provisions

Les variations de l'état des amortissements et provisions se décomposent de la façon suivante :

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913
Immobilisations corporelles	989 350		170 281	394 596	765 036
Immobilisations financières	6 361 196				6 361 196
Total	9 278 248		189 369	505 472	8 962 145

Amortissements et provisions incorporels

Rubriques (en euros)	Amortissements et provisions cumulés au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2020
Frais établissement	0				0
Autres immo. incorporelles	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913
Total Amortissements	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913
Autres immo. incorporelles	0				0
Total Provisions	0				0
Total	1 927 702		19 088	110 876	1 835 913

Amortissements corporels

Rubriques (en euros)	Amortissements cumulés au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements cumulés au 31/12/2020
Terrains					
Constructions sur sol propres					
Inst. générales, agct constructions					
Inst. technique, matériel et outillage	42 793		7 804		50 598
Inst. générales, agct divers	102 713		12 910	15 404	100 219
Matériel de transport	66 498		4 295	5 900	64 893
Matériel de bureau, info et mobilier	777 345		145 272	373 292	549 326
Total	989 350		170 281	394 596	765 036

2.3. Etat des dépréciations financières

Rubriques (en euros)	Dépréciations cumulées au 01/01/2020	Reclassement	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Dépréciations cumulées au 31/12/2020
Titres de participation	6 361 196				6 361 196
Total	6 361 196				6 361 196

2.4 Immobilisations financées par crédit-bail :

Néant

2.5 Biens pris en location dans le cadre de contrats longue durée

Néant

2.6. Renseignements concernant les filiales

2.6.1 Renseignements concernant les filiales dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication

Sociétés ou Groupes de sociétés	Capital	Cap. propres après résultats exercice	Quote-part capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts avancés consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Dernier exercice			Observations
				brute	nette			Production H.T.	Résultats ben. ou perte	Dividendes encaissés	
Sociétés contrôlées à + de 50 %											
CHARIER T.P	1 453 900	2 771 762	100 %	11 534 114	5 185 114			126 529 067	1 279 600		
CHARIER CARRIÈRES ET MATERIAUX	4 209 000	25 162 497	100 %	2 567 162	2 567 162	6 025 000		42 998 611	3 662 958	1 987 164	
ATLANTIQUE ÉMULSIONS	7 622	38 815	50 %	3 811	3 811	503 696		283 034	13 143	5 750	Consolidé avec Sté en participation
SEMCLAR	48 000	324 922	51 %	247 730	247 730	413 006		3 574 665	227 766	61 200	Consolidé avec Sté en participation
SCI LA PRAIRIE DE SEINE	991 250	994 617	100 %	991 235	991 235			/	3 169		
SNC CELIPAN	176 000	1 774 718	99 %	174 240	174 240	369 000		/	706 063		
CHARIER TP SUD	4 936 752	15 382 130	95 %	20 226 332	20 226 332	219 000		72 548 781	1 641 006	494 539	
CHARIER GC	200 000	2 593 381	100 %	14 331 870	14 331 870			31 339 520	571 458		
TECHNI-ROUTE	40 000	132 681	100 %	426 861	426 861	382 000		10 075	-3 507	168 075	
SCI DES PIÈCES	3 048	543	80 %	12 196	0	115 183		90	-2 505		
MEILLERAIE ENROBÉS	50 000	377 351	74 %	37 000	37 000			2 986 608	111 502		
HERCYNIA	10 000	278 775	100 %	10 000	10 000			1 129 943	68 540		
SI LOUETTE	48 800	44 055	100 %	10 000	10 000	160 965		31 169	579		

2.6.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication.

sociétés	Valeur titres Brute	Valeur titres Nette	Prêt consenti	Caution avais	CA HT	Dividendes encaissés
STFMO	4 905	4 905			5 851 347	
SAREMER	1 063	1 063			5 012 303	
CHARIER ENVIRONNEMENT	16	16	752 994		30 497	
SCI CHARIER TP ENVIRONNEMENT	20	20	241 000		7 012	
SCI DE BREHET	1 525	1 525			32 557	143
SCI CLARTIMO	2 287	2 287			84 324	254
SCI NOUVELLE PASTEUR	15	15	586 000		766 923	
COFIPME	106 526	106 526	2 500			

2.7 État des échéances des créances et des dettes

2.7.1. État des créances

	Total	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 500		1 500
Autres immobilisations financières (1)	150 000		150 000
Avances et acomptes versés sur commande	21 385	21 385	
Clients Douteux	469		469
Autres créances clients	5 206 809	5 206 809	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	3 000	3 000	
Impôts sur les bénéfices	1 655 626	1 655 626	
Taxe sur la valeur ajoutée	93 078	93 078	
Autres impôts et taxes			
Groupe et Associés	12 055 763	12 055 763	
Débiteurs divers	103 706	103 706	
Charges constatées d'avance	357 280	357 280	
Total	19 648 616	19 496 647	151 969

(1) Fonds de garantie sur emprunt

2.7.2. État des dettes

	Total	À 1 an au plus	Entre + 1 an et - 5 ans	À plus de 5 ans
Découvert bancaire	1 858 043	1 858 043		
Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit	17 701 703	4 280 081	13 197 530	224 092
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commande	423 892	423 892		
Fournisseurs comptes rattachés	1 255 193	1 255 193		
Personnel comptes rattachés	1 034 485	1 034 485		
SS et autres comptes sociaux	862 212	862 212		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	998 029	998 029		
Autres impôts taxes et assimilés	188 255	188 255		
Dettes/immob. comptes rattachés	34 900	34 900		
Groupe et Associés	8 486 176	8 486 176		
Autres dettes	944	944		
Produits constatés d'avance				

Total	32 843 832	19 422 210	13 197 530	224 092
-------	------------	------------	------------	---------

■ Emprunts auprès des établissements de crédits K€ :

Solde en début d'exercice	22 493
Nouveaux emprunts	0
Remboursement de l'exercice	-4 803
Solde en fin d'exercice	17 689

2.7.3. Compte de régularisation

Les charges à payer se décomposent ainsi :

Fournisseurs et comptes rattachés	218 730
Clients et dettes rattachées	0
Dettes fiscales et sociales	1 160 647
Intérêts courus à payer	25 958
Divers	0
Total	1 405 335

Les charges constatées d'avance se décomposent en :

Charges d'exploitation	357 280
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Total	357 280

Les produits à recevoir s'élevant à 40 888 correspondent à :

Avoir fournisseur à recevoir	40 888
Remboursement assurance	0
Régularisation CVAE et autres impôts	0
Remboursement salaires & charges	0
Autres	0
Total	40 888

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 0 €.

2.8 Valeurs mobilières de placement

Néant

2.9 Capital Social

Composition du capital social

	Nombre	Valeur Nominale
Actions/Parts Sociales composant le capital <i>au début de l'exercice</i>	110 315	61
Actions/Parts Sociale composant le capital <i>en fin d'exercice</i>	110 550	61

2.9.1. Tableau des variations des capitaux propres

En euros	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres variations	Augmentation de capital	Réduction de capital	Capitaux propres à la clôture
Capital Social	6 729 215				14 335		6 743 550
Prime d'émission de fusion d'apport	986 086						986 086
Réserve légale	672 214	708					672 922
Primes d'apport							
Autres réserves	57 021 694	1 218 463			-14 335		58 225 822
Report à nouveau débiteur							
Résultat N			1 607 651				1 607 651
Résultat N-1	2 032 819	-2 032 819					
Dividendes		813 648					
Subvention d'investissement							
Capitaux propres	67 442 028						68 236 030

2.10 État des provisions

	Montant au début de l'exercice	Fusion	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges sociaux	195 000			24 000	195 000			24 000
Retraite et médaille du travail	815 541			160 715	126 394			849 862
Impôt stés/stés déficitaires	6 269 129			48 621	199 972			6 117 778
Prov pour charges sociales et fiscale	57 647			48 085				105 731
Autres prov pour risques et charges				300 000				300 000
Prov pour risques et charges	7 337 317			581 420	521 366			7 397 371
Prov dépréciation autres immo financières								
Prov dépréciation Titres participation	6 361 196							6 361 196
Prov créances douteuses	277 710				14 310			263 400
Provision dépréciation Compte courant								
Prov pour dépréc	6 638 906				14 310			6 624 596
Total	13 976 223			581 420	535 676			14 021 967

	Charges	Produits
Compte de résultat d'exploitation	488 747	140 062
Compte de résultat financier	44 053	
Compte de résultat exceptionnel	48 621	395 614
Total	581 420	535 676

Les impacts liés à l'actualisation des provisions retraite et médaille du travail sont comptabilisés en résultat financier.

2.10.1. Provisions d'un montant individuellement significatif :
Néant

2.10.2. Passifs éventuels
Néant

2.10.3. Absence d'évaluation fiable du montant de l'obligation :
Néant

2.11 Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société CHARIER AVENIR établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels sont intégrés. Conformément à l'option prise, la société est soumise au régime fiscal des groupes de sociétés.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de l'exercice peut s'analyser ainsi :

Travaux :	10 668 179
Redevances et prestations :	9 855 529
Autres refacturations :	2 113 875

3.2 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Les ventes ont été réalisées sur les marchés géographiques suivants :

France	22 637 583
--------------	------------

3.3 Transferts de charges

Ils se décomposent ainsi	152 118
Remboursement sur Frais de Personnel	125 934
Remboursement Assurances	459
Remboursement Formation	25 725

3.4 Opérations en commun

Résultats 2020 des Sociétés en Participation	495 151
--	---------

3.5 Résultat exceptionnel 260 536

Produits :

Contrôle fiscal	687
Reprise Impôt Société	199 972
Reprise prov. exceptionnelle	295 133
Total	495 792

Charges :

Indemnité politique commerciale	186 003
Provision pour Impôt Société	48 621
Dot. amortis. except. sur immobilisation	632
Total	235 256

3.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices de l'exercice

	Avant Impôt	Impôt	Après Impôt
Résultat courant	1 604 290		1 604 290
Résultat exceptionnel	260 536		260 536
Intéressement	-58 883		-58 883
Incidence intégration		255 364	-255 364
Crédit impôt CIR – Mécénat		-57 071	57 071
	1 805 943	198 293	1 607 651

Régime fiscal d'intégration :

La société est mère d'un groupe intégré fiscalement. Chaque société du groupe comptabilise l'impôt, calculé comme si elle n'avait jamais fait partie du groupe. La société constate le produit ou la charge d'IS relevant du régime d'intégration fiscale.

	Base	IS Théorique	IS Comptabilisé
Résultat Fiscal individuel	-321 804		-90 105
Neutralisation des éléments intragroupes liée aux cessions d'immobilisations	32 665		10 126
ajustement IS taux 28% et 33,33% RF > à 500K€			217 175
Correct. intégration frais/divid.	-107 045		-33 184
Déficits des filiales-Impôt à reverser	540 542		151 352
Résultat Fiscal	144 358	40 420	255 364
Déficit imputé			
Crédit d'Impôt CIR + Mécénat			-57 071
Solde IS lié à l'Intégration après imputation du Crédit d'Impôt			198 293

Le taux d'imposition est de 28%.

3.7 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.8 Effectifs

Les effectifs moyens se répartissent de la façon suivante :

Cadres	43,66
Agents de Maîtrise et Techniciens	
Employés	22,13
Ouvriers	
Apprentis/Contrat Pro	6,15
Total	71,94

4. AUTRES

4.1 Engagements financiers

■ Engagements donnés :

Effets escomptés non échus	Néant
Cautions bancaires / chantiers Travaux Publics	3 672 107
Garanties financières sur carrières	4 397 630
Cautions données en garantie de financements bancaires	5 254 830

■ Engagements reçus : Néant

■ Autres engagements : Néant

■ Engagements en matière de retraite

En application de la convention collective en vigueur, l'entreprise est tenue de verser une indemnité aux salariés cadres, agents de maîtrise et employés partant en retraite.

Ces engagements sont évalués à la clôture de l'exercice à 815 699 €. Ils ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

O Dotation exploitation	115 666 €
O Dotation financière.....	42 881 €
O Reprise exploitation	122 073€

Suite à la LFSSS pour 2009, l'entreprise a abandonné la stratégie de mise à la retraite par l'employeur et a opté pour l'option de départ volontaire du salarié. Les charges patronales sont désormais provisionnées.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, pondérée d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Elle s'appuie sur la législation sociale, l'âge des salariés, leur ancienneté dans l'entreprise, leur rémunération actuelle. Elle doit aussi s'appuyer sur la nécessité d'intégrer dans le calcul des engagements de retraite le nombre de trimestres validés par chaque salarié avant son entrée dans l'entreprise.

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les paramètres suivants :

- Table convention collective de l'entreprise : FNTF
- Age de départ : 60-67 ans (en fonction de la date de naissance)
- Rémunération actuelle du salarié
- Table profil de carrière : 1 %
- Table taux de rendement : 0.34% (2019 : IBOXX 0.77 %)
- Table d'inflation : 0
- Table turnover : fort
- Table de mortalité : INSEE 2019
- Taux de charges patronales : 49 %

■ Engagements : médailles du travail

Ces engagements ont été comptabilisés au bilan sous forme de provision. Ils sont évalués à la clôture de l'exercice à 34 163 €.

A compter du 1^{er} janvier 2014, la variation de la provision résultant de l'évolution du taux IBOXX est comptabilisée dans le résultat financier soit :

O Dotation exploitation	996 €
O Dotation financière.....	1 172€
O Reprise exploitation	4 321€

Conformément à la recommandation ANC N° 2013-02, la méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique due pour chaque salarié, utilisant les mêmes paramètres que ceux appliqués en matière de retraite.

4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

**DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE,
COMPTABLE ET FINANCIÈRE**

Je soussigné :

M. Paul BAZIREAU, agissant en qualité de Président du Directoire,

décide de déléguer à :

M. Jean-Marie REMY,

dans le cadre de ses attributions de Directeur Administratif et Financier de l'Entreprise CHARIER, et dans les conditions ci-après, une partie de mes pouvoirs, à charge pour lui d'assumer la responsabilité des décisions prises dans le domaine délégué et notamment celles ayant trait au non-respect des réglementations concernées.

Il aura le pouvoir, au nom et pour la société CHARIER et toutes sociétés dans lesquelles la société CHARIER détient une participation égale ou supérieure à 90 % (ci-après « les sociétés »), de faire toutes opérations et de passer tous actes nécessaires à l'organisation et à la gestion dans les domaines relatifs à la direction administrative et financière qu'il dirige, et notamment de :


- **souscrire, endosser, accepter, négocier, acquitter tous billets à ordre et effets de commerce, faire tous protêts, signer tous mandats et la correspondance ;**
- **faire ouvrir, dans tous établissements bancaires, tous comptes de dépôts, tous comptes de Groupements d'Entreprises, comptes courants ou comptes d'avances sur titres, créer tous chèques, ordres de virement et effets pour le fonctionnement de ces comptes, adhérer aux téléchèques, souscrire des autorisations de prélèvements, commander des cartes bancaires, effectuer tous dépôts et retraits de sommes et valeurs, prendre tous coffres en location et en effectuer tous dépôts et retraits de sommes et valeurs, prendre tous coffres en location et en retirer le contenu et pour toutes ces opérations procéder le cas échéant à leur résiliation ;**
- **tirer tout chèque sur le ou les comptes des sociétés ;**
- **obtenir des organismes bancaires ou assimilés les crédits nécessaires pour assurer la trésorerie des sociétés, contracter tous emprunts et en gérer l'exécution ;**
- **souscrire, via tout support, toutes garanties bancaires avec des organismes de crédit ou assimilés, gérer et lever lesdites garanties ; et notamment former toutes demandes de cautions via la plateforme internet dédiée ;**
- **contracter ou résilier toutes polices d'assurance concernant les risques de toute nature ;**
- **assurer le suivi et le contrôle de la vie juridique des sociétés, et veiller au respect des dispositions légales et réglementaires applicables,**

- faire tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations concernant les sociétés auprès du centre de formalités des entreprises et des registres ;
- représenter les sociétés auprès de toutes administrations ou autorités en matière bancaire, boursière ou financière et signer tous documents nécessaires,
- représenter les sociétés en justice, accomplir tous actes de procédures et assurer la gestion et le suivi des contentieux en liaison avec nos avocats dans tous les domaines relevant de la direction administrative et financière ;
- s'assurer du respect des obligations fiscales des sociétés et, établir et signer toutes déclarations d'impôts et taxes ;
- formuler toute réclamation et toute procédure auprès de toute administration fiscale et douanière, formuler toute réponse à toute demande d'informations ou notification, présenter toutes observations et mesures ;
- clore et arrêter tous les comptes sociaux et consolidés, tous les comptes avec les créanciers, débiteurs et tiers quelconques, toucher les sommes qui seront dues à notre entreprise, payer celles qu'elle devra, négocier et réaliser toutes créances ;
- déclarer les créances de la Société inscrites à l'encontre d'un débiteur qui fait l'objet d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire, auprès du Représentant des créanciers ou du Liquidateur judiciaire et procéder, en cas de contrats en cours, à la mise en demeure de poursuivre le ou les contrats en vigueur ;
- aux effets des dispositions ci-dessus énoncées, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous actes, pièces et documents, faire élection de domicile partout où besoin sera, instituer tous mandataires spéciaux dans la limite des présents pouvoirs, remplir toutes formalités et généralement faire le nécessaire.

Il pourra subdéléguer ses pouvoirs à celui de ses collaborateurs pourvu de la compétence, de l'autorité et des moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission y compris en cas d'absence. Ladite subdélégation devra faire l'objet d'une acceptation expresse du subdélégué.

La présente délégation lui est consentie pour une durée indéterminée ; elle est susceptible d'être modifiée ou révoquée à tout moment, à mon initiative.

FAIT A COUËRON,
LE 1^{ER} AVRIL 2020

Bon pour pouvoir


PAUL BAZIREAU
LE DELEGANT

Précédé de la mention « Bon pour pouvoirs »

Lu et approuvé
Bon pour acceptation
de la délégation de pouvoirs
et de responsabilités

JEAN-MARIE REMY
LE DELEGATAIRE

Précédé de la mention
« Lu et approuvé - Bon pour acceptation de la
délégation de pouvoirs et de responsabilités »

ARRIVE LE
30 SEP. 2021
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

CB 47,90€

**Monsieur le Greffier
du TRIBUNAL DE COMMERCE
2bis, Quai F. Mitterand
44200 NANTES**

COUËRON, LE 24 SEPTEMBRE 2021

N/RÉF. : IG - 21.431

OBJET : DEPOT DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2020

Monsieur le Greffier,

En application de l'article L.232.23 du code de Commerce, nous avons l'honneur de vous déposer, pour être annexés au Registre du Commerce et des Sociétés :

- les comptes annuels (Bilan, compte de résultat, annexe),
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation de résultat soumise à l'assemblée et les résolutions votées,

de l'exercice clos les 31 décembre 2020 et approuvés par l'assemblée générale réunie les 7 mai 2021.

Nous vous serions obligés de nous adresser le certificat correspondant.

Veillez agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.



**LE SERVICE JURIDIQUE,
ISABELLE GUYADER**

**P.J. : 1 CHEQUE DE 47,90 €
EN REGLEMENT DES FRAIS DE DEPOT**